



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 121 011 2023

**Date de la convocation et de l'affichage : 22 septembre 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	4
Nombre de suffrages exprimés	29

**Etaient présents : (25)**

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoint,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, PEEL John, Conseillers,

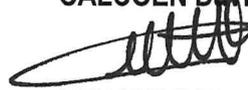
**Ont donné procuration : (4)**

PRONIER Isabelle à BRICHE Rémi,  
MARQUISE Lucas à DOOM Emmanuel,  
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,  
HUGOO Isabelle à LEMOINE Isabelle,

**Absents/excusés : (0)**

**Secrétaire de séance :** GROYSILLER Céline est désignée à l'unanimité

Pour le Maire, et par délégation,  
l'Adjointe déléguée,  
Le Maire,  
CALCOEN David

  
DEHONDT Florence



## 11. RAPPORT D'ACTIVITE HABITAT HAUTS DE FRANCE

VU les dispositions de la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu l'article 13 se réfère aux organismes bénéficiaires de la garantie communale des emprunts,

Vu la présence de logements HABITAT Hauts-de-France sur le territoire de la commune,

CONSIDERANT la réception du courrier dudit organisme ayant fait parvenir au service Finance le bilan et compte de résultat pour l'exercice comptable 2022,

CONSIDERANT qu'il s'agit d'une information n'entraînant pas le vote de l'assemblée délibérante mais destinée à rendre transparent la lecture financière et comptable des organismes extérieurs situés sur le territoire de la commune,

Le Conseil Municipal, est invité à en prendre connaissance,

Fait et délibéré en séance le 28-09-2023

Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>GROYSILLER Céline</p>	<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>  <p>DEHONDT Florence</p> 
---	---

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 30-09-2023

et publication ou notification le : 30-09-2023

<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>  <p>DEHONDT Florence</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>GROYSILLER Céline</p>
---	---



*[Faint handwritten signature]*